



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
MARCEL PAGNOL

Colombes, le 06/11/2025

Affaire suivie par

M. Laurent SALIN
Directeur de l'école

Téléphone

01 56 83 84 20

Courriel

0922425L@ac-versailles.fr

Adresse

110 RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92700
COLOMBES

Compte-rendu du conseil d'école du 6 novembre 2025

Ordre du jour :

1. Résultat des élections de parents d'élèves
2. Point sur l'installation dans les nouveaux locaux
3. Sécurité aux abords de l'école
4. Vote du règlement intérieur
5. Rentrée 2025 : structure et effectifs, évaluations nationales, projets pédagogiques, festivités
6. Temps périscolaire
7. Sécurité : incendie, PPMS
8. Lutte contre le harcèlement

Présentation des membres du conseil

Parents élus : Estelle Comont, Yhame Gomis, Myriem Haddadou, Najwa Kassa, Sonia Khalef, Sihame Labrouki, Mélissa Legay, Lynda Ghobri (représentants UPIC)

Claire Gaspard, Claire Serriere, Jonathan Fussi (représentants FCPE)

Enseignants : Mme Bosquet (CPB), Mme Le Guillou (CP-CE2), Mme Chéron (CPC), Mme Ait-Zebir (CE1A), Mme De Lascoups (CE1B), Mme David (CE2A), Mme Gohier (CE2B), Mme Caccia-Couasnon excusée (CM1A), Mme Nebout excusée (CM1B), Mme d'Humières excusée (CM2 A), Mme Duflot (CM2B), M. Salin (directeur)

Représentants accueil de loisirs : Mme Pigache

Représentants de la municipalité : M. Bekkouche (excusé)

I – Résultat des élections de parents

Les élections se sont déroulées vendredi 10 octobre 2025. Le bureau était ouvert de 7h45 à 12h15.

Le taux de participation s'établit à 58,62 % (435 inscrits, 255 votants, 25 bulletins blancs ou nuls).

8 sièges attribués à l'UPIC et 3 sièges à la FCPE.

II - Point sur l'installation dans les nouveaux locaux

- L'équipe pédagogique et les parents d'élèves sont globalement satisfaits de la rénovation des locaux

- **Cour de récréation :**

La cour est très salissante (nombreuses zones boueuses), les copeaux se glissent un peu partout. Il est difficile de garder les salles de classe propres. Certaines enseignantes demandent à leurs élèves d'utiliser des chaussons ce qui limite la saleté. Pour les classes de CP-CE1n se chauffer et se déchauffer avant chaque sortie dans la cour prend un temps considérable et n'est pas envisageable. Les retours des élèves sont globalement positifs mais les élèves de CM sont nombreux à regretter de ne pas avoir un espace plus grand pour les jeux de ballon.

Il est prévu d'organiser un sondage auprès de tous les élèves une fois la cour de récréation complètement installée (jeux, assises, plantations).

- **Toilettes de la cour :**

Plusieurs retours de parents concernant la propreté des toilettes de la cour de récréation en début d'année. Le nettoyage des toilettes est effectué plusieurs fois par jour (après les récréations du matin et le temps de cantine à 13h30). Les toilettes sont nettoyées également chaque soir après le départ des élèves.

- **Éclairage de l'école :**

Des parents constatent que de nombreuses salles de l'école restent éclairées durant la nuit. Ce problème sera réglé rapidement le temps que le personnel de l'école s'habitue au fonctionnement des différents interrupteurs et éclairages automatiques.

III – Sécurité aux abords de l'école

Accès passage Pagnol

Les parents d'élèves observent une nette amélioration côté Estienne d'Orves depuis la fin des travaux dans la rue.

Des voitures sont cependant régulièrement garées sur le trottoir.

Un trou dans la chaussée a été signalé à l'entrée du portail rue d'Estienne-d'Orves.

En revanche, les difficultés s'accumulent côté Gabriel Péri principalement en raison des travaux de construction des nouveaux immeubles dans cette rue : le feu provisoire est régulièrement masqué

par des camions en stationnement, beaucoup de parents utilisent l'entrée du passage Pagnol comme dépose-minute, l'éclairage du passage piétons est insuffisant.

La présence quotidienne d'ASVP est indispensable afin d'éviter tout accident.

Madame Pigache a indiqué que des parents empruntaient le passage Marcel Pagnol en voiture pour déposer leurs enfants pendant les vacances. Un rappel concernant l'interdiction de la circulation des voitures dans le passage serait nécessaire.

Sortie à 16h30 :

Les parents d'élèves constatent que la sortie des élèves ne se fait pas toujours dans de bonnes conditions de sécurité. Beaucoup de parents se placent sous le porche et gênent la circulation du public.

Le directeur demande très régulièrement aux personnes présentes sous le porche de se reculer au maximum dans le passage mais cela ne suffit pas toujours.

Proposition du conseil : proposer un marquage au sol afin de délimiter clairement la zone réservée uniquement aux classes qui sortent de l'établissement.

IV – Vote du règlement intérieur

Pas de modification proposée. Le règlement est approuvé à l'unanimité.

V– Rentrée 2025

- L'école se compose de 11 classes pour 271 élèves, (171 élèves en cycle 2 et 100 en cycle 3)

2 CP à 24 et 23 élèves

2 CM1 à 24 élèves

1 CP-CE2 à 22 élèves (10 CP/ 12 CE2)

2 CM2 à 26 élèves

2 CE1 à 24 élèves

Moyenne par classe : 24,6

2 CE2 à 27 élèves

- Évaluations nationales

Cette année, les élèves du CP au CM2 ont été évalués entre le 9 et le 20 septembre.

Les résultats ont été communiqués individuellement aux familles. L'analyse de ces résultats a permis aux enseignants de cibler les élèves les plus fragiles et d'apporter un soutien adapté sous différentes formes (APC, groupes de besoin, ateliers de remédiation).

a) Rencontres avec les parents

Tous les enseignants ont organisé une réunion en début d'année afin de présenter l'organisation de la classe, l'emploi du temps et les projets.

Une remise individuelle d'au moins un livret est prévue dans l'année dans chaque classe. Pour les classes de CP cette remise se déroulera à partir du 6/12/2025 et pour les classes du CE1 au CM2 à partir 24/01/2026. En CP, les livrets sont trimestriels, du CE1 au CM2 semestriels. Tous les livrets sont disponibles en numérique sur le site Educonnect.

b) Projets de l'école

L'agenda 2030

- Les éco-délégués : Les nouveaux éco-délégués ont été élus durant la semaine du développement durable avant les vacances de la Toussaint. Cette année les conseils seront encadrés par des enseignantes différentes à chaque période autour d'un projet précis.

- Période 2 : Conseil encadré par Mesdames Chéron et Gohier avec pour objectif la mise en place de la collecte des différents tris à l'entrée de l'école.
- Période 3 : Conseil encadré par Monsieur Salin avec la mise en place du projet visant à remplacer les serviettes en papier du réfectoire par des serviettes en tissu
- Période 4 : Conseil encadré par Madame de Lascoups avec pour projet la relance du « jardin des 5 sens ».
- Période 5 : Conseil encadré par Madame Duflot avec un projet autour de la mare et du jardin.
 - Les collectes : plusieurs collectes sont organisées dans l'année au profit de l'Épicerie solidaire. Une collecte de jeux et jouets se déroulera du 17/11/2025 au 20/01/2026 en partenariat avec Ecomaison.

Autres projets

- Classe verte des CM1 en septembre : Les deux classes de CM1 ont passé 10 jours en classe découverte à Sainte-Marie (44). Pour des raisons budgétaires il y a peu de séjours organisés au niveau de la ville de Colombes : l'école Marcel Pagnol a donc eu beaucoup de chance de pouvoir proposer ce départ à tous les élèves de CM1 de cette année. Le séjour s'est très bien passé et a été très profitable aux élèves.
 - Intervention paléoanthropologue : Christophe Vigerie sera présent sur l'école du 17 au 25 novembre et interviendra auprès des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2.
 - Intervention d'élèves infirmiers en CE2, CM1 et CM2 : alimentation, activité physique et addiction aux écrans.
 - Le journal de l'école : Le journal paraîtra deux fois cette année en décembre et en juin.
 - La grande lessive : Cette année, elle se tiendra le 19 mars 2026.
 - En mathématiques, participation au concours de mathématiques « Mathador » : classes de CP-CE2, CE2 A et B, et CM2A et B au concours « Kangourou »
 - Label « Génération 2030 » :
- organisation d'une course caritative le 1^{er} juin 2026 avec les élèves de l'école Jean Moulin.
 - Comme l'an passé, des séances d'escrime sont prévues pour les élèves de CP en période 5.

- Semaine des contes : Elle se déroulera du 7 au 10 avril. Exposition, lecture de contes et soirée contes ouverte aux parents vendredi 10/04

c) Les festivités

Soirée LOTO : 6 février 2026

Fête de l'école : 26 juin 2026

d) Projets des associations de parents d'élèves

L'UPIC renouvelle ses ventes de chocolats de fin d'année et au printemps, la tombola, le vide-greniers (date non validée), et souhaite développer de nouveaux projets : une boum de carnaval, des soirées cinéma, projet de Grainothèque avec le centre de loisirs...

La FCPE renouvelle également sa vente de sapins pour les fêtes de fin d'année. Cette année, la livraison se fera le samedi 6 décembre dans le passage Marcel-Pagnol.

VI – L'organisation du périscolaire

L'organisation et les projets de l'année ont été présentés lors d'une réunion à l'école en début d'année.

Mme Pigache (responsable du périscolaire) tient à rappeler que toutes les activités proposées visent à favoriser les interactions entre élèves y compris lors de tournois de jeux vidéo.

Mme Pigache invite les parents à venir directement échanger avec elle sur les différentes activités si besoin.

VII – Sécurité : incendie, PPMS

Deux exercices pratiques d'évacuation incendie doivent être réalisés à minima durant l'année scolaire. Ils ont pour objectif de familiariser et d'entraîner l'ensemble des occupants aux dispositifs d'alarme, issues de secours et zones de rassemblement.

Un premier exercice s'est déroulé lundi 22/09 avec succès. Deux autres exercices sont prévus entre janvier et juin 2026.

Deux exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) doivent être réalisés durant l'année scolaire. Ils permettent de tester et valider les mesures envisagées :

Un exercice PPMS « attentat intrusion », conformément à l'instruction ministérielle du 12 avril 2017 et concernant le scénario « se cacher » a été réalisé le 7 octobre 2025. L'alarme a bien fonctionné côté Jean Moulin mais pas Marcel Pagnol. L'exercice n'a donc pas pu être réalisé. Les services de la mairie ont été avertis de ce dysfonctionnement et l'alarme fonctionne désormais. Un exercice sera programmé très prochainement.

Un exercice départemental « risques naturels et technologiques » prévu par la circulaire interministérielle n°2015.205 du 25 novembre 2015 et organisé par la DSDEN aura lieu en décembre 2025. Les parents d'élèves seront informés des détails de l'organisation par l'envoi d'un courriel quelques jours en amont de l'exercice.

VIII- Lutte contre le harcèlement

L'école Marcel Pagnol participe au programme PHARE (Programme de prévention du harcèlement à l'école). Mis en place en 2021, ce dispositif a pour objectif de lutter contre le harcèlement dès l'école primaire et jusqu'au lycée, en mettant à disposition des établissements des outils et des ressources pour intervenir de manière efficace. Le programme s'articule autour de plusieurs axes :

SENSIBILISER / FORMER

- Journée « Non au harcèlement ! »

À l'occasion de cette journée, ainsi que dans les jours suivants, les élèves prendront part à des activités spécifiques préparées par les enseignants. Ces ateliers ont pour but de sensibiliser les élèves, de leur apprendre à identifier les situations de harcèlement et de leur montrer comment réagir lorsqu'ils en sont témoins ou qu'ils en ont connaissance.

- Mise en place des 10 heures de formation pour les élèves

Une progression commune à toute l'école a été validée par l'équipe enseignante et servira de fil conducteur pour travailler ce thème tout au long de l'année, à chaque niveau de classe. Ainsi, en CP, les élèves réfléchiront aux effets que peuvent avoir les mots et les actions sur les autres. En CE1, ils apprendront à exprimer leurs émotions et à communiquer de façon non violente. À partir du CE2 et jusqu'au CM2, les activités se concentreront davantage sur la notion de harcèlement elle-même, en mettant progressivement à disposition des élèves divers outils pour identifier et lutter contre les situations de harcèlement.

INTERVENIR

L'équipe pédagogique s'attache à intervenir le plus rapidement possible dès qu'un signalement fait état d'une situation préoccupante. La majorité des cas pris en charge relèvent généralement de simples conflits plutôt que de véritables situations de harcèlement.

Lorsque le harcèlement est avéré, l'établissement peut solliciter la cellule de lutte contre le harcèlement. Cette équipe, constituée de personnels de l'Éducation nationale spécialement formés, met en œuvre la méthode dite de la préoccupation partagée.

ÉVALUER

Pour la troisième année, les élèves du CE2 au CM2 seront invités à remplir un questionnaire destiné à mieux identifier les difficultés qu'ils peuvent rencontrer au sein de l'école. Nouveauté 2025 : les élèves qui le souhaitent sont invités à indiquer leur nom sur le questionnaire, les années précédentes les questionnaires devaient rester anonymes. En 2024-2025, l'équipe pédagogique a traité une dizaine de cas de conflits entre élèves et un cas de harcèlement avéré.

IX- Bilan de la coopérative 2024-2025

Entrées		Sorties	
Dons parents	5 700	Intervention Paléoanthropologue	2020
Vente photos individuelles	1 380	Participation concours Kangourou	300
Vente photos de classe	770	Séances Escrime	1200
Brocante	5 500	Projet classe Poney	900
Tombola	2 900	Dépenses pédagogiques classes	8 800
Vente chocolats	500		
TOTAL	16750		13220

Suite au « départ » des classes de maternelle vers l'école Jean Moulin, la Coopérative Marcel Pagnol a reversé 6800 euros à la coopérative Jean Moulin. Pour calculer ce montant, les mandataires de la coopérative ont divisé la somme restante sur le compte bancaire après validation du bilan financier 2024-2025 par le nombre d'élèves présents à l'école l'année dernière. Ce montant a ensuite été multiplié par le nombre d'élèves partant à Jean Moulin.

La coopérative Marcel Pagnol dispose de 18 000 euros en ce début d'année.

Le prochain conseil d'école se déroulera le mardi 10/03/2026 à 18h15